

AGENT TECHNIQUE POLYVALENT H/F



Emploi permanent
Catégorie C
Ouvert aux contractuels
(article L332-8)



17,50h/hebdomadaire



Saint Polgues



Selon grille indiciaire de
la Fonction publique
territoriale
Catégorie C

Missions

Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élus et avec la/les secrétaire(s) de mairie et la population, l'AGENT TECHNIQUE POLYVALENT conduit l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux.

Missions

- Entretien de la voirie communale (nettoyage, curage des fossés, signalisation et sécurité des chantiers...).
- Entretien des espaces publics (balayer les rue, ramasser les déchets...)
- Entretien et mise en valeur des espaces verts et naturels (élagage et taille des arbres, coupe et arrosage des gazons...).
- Réalisation de petits travaux et maintenance de premier niveau des bâtiments (maçonnerie, plâtrerie, peinture, plomberie, serrurerie, menuiserie...).
- Entretien courant des matériels et engins (tondeuse...).
- Assurer la surveillance et l'entretien des réseaux d'assainissement et d'eau
- Participer à la préparation d'évènements, de manifestations et de réunions
- Relations aux élus et autres agents de la collectivité (ATSEM, secrétaire)
- Relations aux usagers (distribution de courriers, bulletins municipaux...).
- Organisation de son activité en fonction des directives données par le responsable hiérarchique.
- Anticiper les besoins de stock de matériel pour la réalisation de petits travaux
- Gestion et suivi du stock de matériel
- Application des règles de santé et de sécurité au travail.
- Application des règles de sécurité des usagers (défilés, manifestations, fêtes communales, cérémonies, entrées et sorties des écoles...).

Profil recherché

Permis B impératif

Autonomie au quotidien dans l'organisation et les actions à mener en concertation avec les élus (travaille souvent seul)

Responsabilité dans l'utilisation du matériel.

Savoir conduire un tracteur en sécurité

Horaires annualisés avec astreintes éventuelles.

L'activité peut s'exercer en présence des usagers (espaces publics...) ou en dehors des heures de travail de la collectivité.

Port de vêtements professionnels adaptés (bottes, gants, lunettes, casque, ...).

Pénibilité physique : station debout prolongée, travail courbé ou agenouillé, en intérieur ou extérieur

Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits.

Garant du respect des règles de sécurité dans le stockage des matériels et produits dangereux ou polluants.



Prise de poste souhaitée au
02/09/2024

Merci d'adresse votre CV et LM avant le 01/08/2024 à :
Monsieur le Maire
mairie@stpolgues.fr